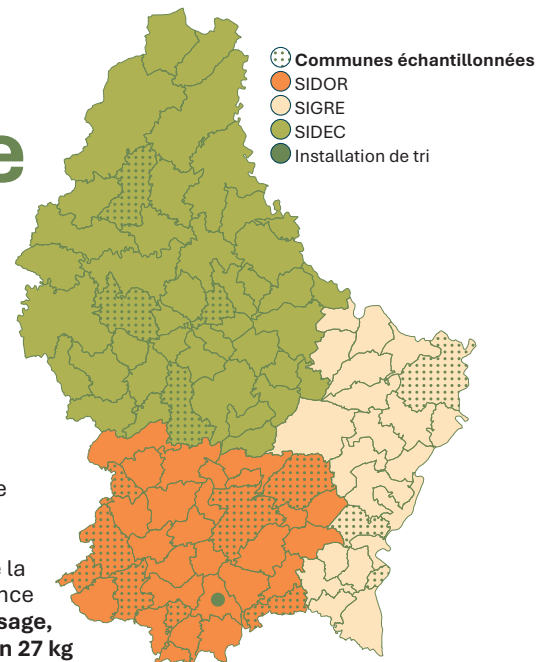


Analyse des déchets ménagers en mélange

2024/2025

L'analyse nationale des déchets municipaux ménagers en mélange réalisée par l'Administration de l'environnement montre la quantité de déchets ménagers produite par chaque habitant au Luxembourg.

Pour cette 7^e édition, un échantillon de 15,6 tonnes de déchets provenant des poubelles noires de 15 communes a été examiné.



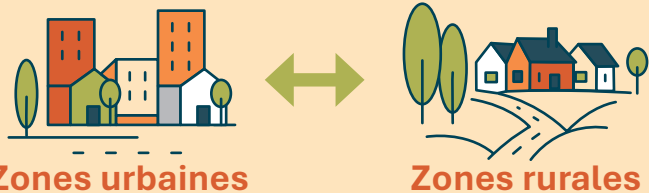
Déchets ménagers (kg/personne/année)



L'analyse de 2024/2025 montre que chaque habitant du Luxembourg a produit en moyenne **154,4 kg de déchets ménagers**, soit environ 9 kg de moins qu'en 2021/2022. Cette tendance positive doit être maintenue et renforcée, notamment face à la croissance économique et démographique prévue dans les années à venir.

Si l'on compare les communes équipées d'un simple système de conteneurs sans identification ni pesage à celles où les poubelles sont identifiées et pesées lors de la collecte, on constate une différence notable : **avec le système de pesage, chaque habitant produit environ 27 kg de déchets en moins par an.**

Cela s'explique par le fait que le coût de l'élimination dépend du poids : plus la poubelle est lourde, plus le tarif est élevé. Les habitants sont donc incités à produire moins de déchets ménagers et à améliorer leur tri.

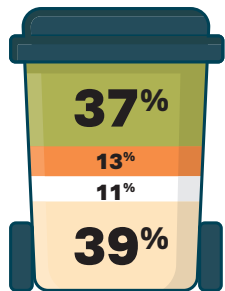


Zones urbaines

Zones rurales

Il existe des différences notables entre les zones rurales et urbaines. Dans les villes, on trouve davantage de biodéchets (environ 45 kg contre 31 kg à la campagne) ainsi que de papier/carton (environ 25 kg contre 15 kg) dans les déchets ménagers. Il en va de même pour les emballages, les plastiques et les articles d'hygiène : plus la densité de population est élevée, moins le tri est respecté. Ces différences rappellent que chacun, en ville comme à la campagne, a un rôle à jouer pour trier les déchets et préserver les ressources.

Composition moyenne de nos poubelles noires



72%

devraient être jetés dans d'autres poubelles

- Biodéchets
- Papier / carton
- Plastiques
- Autres : Métaux, déchets inertes, déchets problématiques, ...

60% déchets de cuisine inévitables

35% déchets de cuisine évitables

5% autres déchets organiques



Biodéchets

Les biodéchets représentent une part importante des déchets retrouvés dans nos poubelles noires, soit environ 37 % du poids ou 57 kg par personne et par an. Près de 35 % sont des aliments évitables, dont de nombreux produits encore consommables. Trouvez des conseils pour réduire ce gaspillage sur www.antigaspi.lu. **Les biodéchets doivent être jetés dans la poubelle bio afin d'être transformés en compost ou en biogaz.**



Sacs en papier

Bien que la quantité de papier et carton dans les déchets ménagers ait considérablement diminué depuis 2021/2022 (-29 %), le nombre de sacs en papier a fortement augmenté (+48 %).

Les sacs en papier propres doivent être déposés dans la collecte de papier afin d'être recyclés. Idéalement, il est préférable d'utiliser des sacs réutilisables plutôt que des sacs jetables.

Conclusion

En triant correctement nos déchets, 72 % de ce qui se retrouve dans les poubelles noires pourraient être dirigés vers un traitement approprié : les biodéchets sont à mettre dans la biopoubelle ou le composteur, les cartons et papiers dans la collecte de papiers et de nombreux plastiques sont désormais admis dans le sac bleu. **Trier soigneusement les déchets permet de ne pas gaspiller les ressources. En général, moins nous produisons de déchets, mieux c'est pour la planète !**